

## DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 16 MAI 2017

**Neuilly-sur-Seine, 26 avril 2017** – L'assemblée générale mixte (ordinaire et extraordinaire) (l' « **Assemblée** ») de la société Bureau Veritas (la « **Société** ») se tiendra le **mardi 16 mai 2017, à 15 heures, au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel, 75008 Paris**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolution mentionnés dans l'avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°39 du 31 mars 2017 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>).

Les principales modalités pratiques de participation et de vote à l'Assemblée sont décrites dans l'avis de réunion susvisé ainsi que dans l'avis de convocation publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires n°50 (<http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo/>) et aux Petites Affiches le 26 avril 2017. Ces avis peuvent être consultés sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)).

Un dossier « avis de convocation » comprenant l'ordre du jour, les projets de résolution et les principales modalités de participation et de vote à l'Assemblée a été adressé aux actionnaires inscrits au nominatif. Ce document a également été mis en ligne sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)).

Les documents et informations mentionnés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont accessibles sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)), rubrique Information Actionnaires / Assemblée Générale, **depuis le mardi 25 avril 2017**.

Tous les autres documents préparatoires à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la Société et/ou sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)), rubrique Information Actionnaires / Assemblée Générale, dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les actionnaires peuvent également demander jusqu'au cinquième jour (inclus) avant la tenue de l'Assemblée, soit **jusqu'au jeudi 11 mai 2017 (inclus)**, l'envoi des documents et renseignements mentionnés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce dans les conditions suivantes :

- pour les actionnaires inscrits au nominatif : auprès de BNP Paribas Securities Services - Service Assemblées Générales - CTS Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin, 9 rue du Débarcadère, 93761 Pantin Cedex ;
- pour les actionnaires au porteur : soit auprès de l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de leurs titres, soit, à condition de joindre à leur demande une attestation de participation délivrée par leur intermédiaire financier, directement auprès de BNP Paribas Securities Services, à l'adresse ci-dessus.

Les autres documents et informations dont la mise à disposition est requise en application des dispositions légales et réglementaires peuvent être consultés par les actionnaires dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables, selon le cas, au siège social ou sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)).

Il est rappelé que le Document de référence 2016 de la Société déposé le 24 mars 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers est disponible sur le site internet de la Société ([www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)) et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Le Document de référence 2016 intègre notamment le rapport financier annuel, le rapport du Président du Conseil d'administration rendant compte notamment des travaux du Conseil et des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société, ainsi que les rapports des Commissaires aux comptes et leurs honoraires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

#### **A propos de Bureau Veritas**

*Bureau Veritas est un leader mondial de l'inspection, de la certification et des essais en laboratoire. Créé en 1828, le Groupe emploie 72 000 collaborateurs dans 1 400 bureaux et laboratoires dans le monde entier. Bureau Veritas aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.*

*Bureau Veritas est coté sur Euronext Paris et fait partie de l'indice Next 20.*

*Compartiment A, code ISIN FR 0006174348, mnémonique : BVI.*

*Pour en savoir plus [www.bureauveritas.fr](http://www.bureauveritas.fr)*

#### **Information actionnaires**

**0 800 434 241** Service & appel gratuits

#### **Contacts analystes-investisseurs**

[finance.investors@bureauveritas.com](mailto:finance.investors@bureauveritas.com)